



Intégration

On attend des étrangers qu'ils s'intègrent dans la société. Cela inclut le respect des lois, se prendre en charge économiquement et apprendre l'allemand.

Principes importants

Tous les habitants de Suisse doivent respecter la Constitution fédérale (p.ex. l'égalité entre hommes/femmes) et se conformer à la réglementation en vigueur. On attend en outre, si cela est possible, que l'on soit économiquement indépendant. On demande aux étrangers, <u>d'apprendre la langue</u> parlée du lieu de domicile aussi rapidement que possible. Mais l'intégration ne peut réussir que si les deux parties s'y appliquent. C'est pourquoi, on attend de la population locale qu'elle fasse preuve d'ouverture d'esprit à l'égard des étrangers.

Responsabilité personnelle

La Confédération, les cantons et les communes s'assurent que les étrangers obtiennent un accès équitable à la vie économique, sociale et culturelle. À leur tour, les étrangers doivent s'impliquer personnellement pour leur intégration. On attend d'eux qu'ils utilisent les offres mises à disposition.

Participation à la vie sociale

Les <u>associations</u> offrent une excellente façon de s'intégrer à la communauté suisse et faire des rencontres. Les fêtes et évènements qui se tiennent dans les communes de domicile sont également des endroits privilégiés pour créer des contacts. Le début est parfois difficile car tous les habitants en Suisse ne font pas preuve de la même ouverture d'esprit à l'encontre des cultures étrangères. Cela demande parfois un peu de perséverance.

Informations / Soutien

Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, différentes structures d'accueil sont à disposition des nouveaux arrivants. Une bonne première adresse est toujours la commune de résidence. Il existe également des structures spécifiques pour les migrantes et les migrants. L'Informationsstelle Integration informe sur la vie en Suisse et répond à des questions concrètes sur divers sujets. Ceux qui ne parlent pas encore l'allemand peuvent venir accompagnés d'un traducteur ou demander un interprète.





Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, broschures)

www.hallo-ar.ch/fr/langue-et-integration/integration